

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET.3/131
31 octobre 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. GEORGES NTABANA, PRESIDENT DE L'UNION DES ABOROZI
AFRICAINS DU RWANDA-URUNDI (UAARU) CONCERNANT LE RWANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de
tutelle)

Union des Aborozi du Rwanda-Urundi
Nyagatare poste Gatsibo
Byumba.
Rwanda-Urundi.

Nyagatare le 3 octobre 1960

The Secretary Under for
Trusteeship and Information
from No-Self-Governing Territories
NEW-YORK

U.S.A.

Monsieur The Under Secretary for,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli recommandé la lettre de plainte
contre le gouvernement belge qui a envahi le siège de notre parti et les maisons de
nos membres influents et se sont contenté de piller l'argent du parti et de ses
membres, en plus de celle-ci est annexée la liste des injustices dont le pays a été
le théâtre.-

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire de l'ONU, l'expression de ma considé-
ration bien distinguée.-

Le Président de l'Union des Aborozi africains du Rwanda-Urundi

NTABANA Georges.-

UAARU NYGATALE

(sceau) : P.O. GATSIBO

BYUMBA - R.U.

UNION DES ABOROZI AFRICAINS
DU RWANDA-URUNDI
NYAGATARE - P.O. GATSIBO
BYUMBA
R W A N D A - U R U N D I

Nyagatare le 3 octobre 1960.-

The Under-Secretary for
Trusteeship and Information
from No-Self-Governing Territories
NEW-YORK

U.S.A.

Monsieur le Secrétaire de l'ONU,

Veillez trouver ci-après la liste des différends points affreux au Rwanda dont le Belges colonialistes sont des auteurs :

- 1- Parler du mal à notre bien aimé Mwami Kigeli V dans son propre pays.
- 2- Piller et détruire la résidence de la Reine-Mère et même la menacer où elle est allée se faire soigner en arrêtant ceux qui s'occupaient d'elle sur son lit de malade.
- 3- Tuer les prisonniers à coups de fusil, comme il a été le cas à Kigali.
- 4- Se contenter de mettre trois, Princes innocents, en boîte dans leur pays et que c'est contre la tradition du pays.
- 5- Mettre les prisonniers politiques dans une île pour qu'ils soient maltraités et même peut-être tués à l'insu des Rwandais.
- 6- Faire de fausses élections de force et après propager que c'est la volonté des habitants.
- 7- Dire qu'il existe quatre partis politiques seulement et négliger d'autres qui ont été créés par les indigènes du pays.
- 8- Donner au parti Parmuhutu l'autorisation de rendre le pays une République, et qu'en réalité Parmuhutu n'est pas un parti politique mais une sorte d'association raciale, qui ne veut pas grouper le Rwanda mais séparer le pays.
- 9- Passer à ce même parti des armes de défense pour qu'il puisse détériorer les habitants par exemple les parachutistes belges tuent même maintenant le Mayaga en Territoire de Nyanza et Nduga dans le même Territoire ainsi qu'en Territoire d'Astrida.

10- Donner aux partis Approssoma et Parmuhutu des prais de voyage pour l'étranger et ces délégués se disent les envoyés du peuple rwandais, mais ce n'est que mensonge.

11- Persécuter les gens et les chasser de leur pays natal et maintenant ils meurent de faim où ils ont pris fuite à l'étranger.

En plus de ça, nous vous demandons, Monsieur le Secrétaire de l'ONU, de nous envoyer le rapport pris par la Mission de l'ONU, au cours de leur visite au Rwanda en Mars de cette année. Ces partis politiques vous demandent l'autorisation de venir participer à la réunion de l'ONU. Ces partis sont : UAARU - ABAKI - MUR - MOMOR - UMAR; OMNI LIGAE.

Dans l'espoir d'avoir une réponse favorable qui sera réservée à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire de l'ONU, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LES PRESIDENTS DES PARTIS POLITIQUES ABSENTS :

NTABANA Georges : Président de UAARU.

(signé : illisible)

KABERUKA Denis : Président
d'ABAKI.

(signé : illisible)

Union des Aborozi africains
du Rwanda-Urundi
Nyagatare; poste Gatsibo
Byumba

Rwanda-Urundu

Nyagatare le 3 octobre 1960

The Under Secretary for
Trusteeship and Information
from No-Self-Governing Territories
NEW-YORK

U.S.A.

Monsieur the Under Secretary for,

Au cours de la réunion qui s'est tenue à Usumbura le 29/3/60 entre les envoyés de l'organisation des Nations Unies, les Présidents des Partis politiques, on avait adopté comme résolution que chaque parti politique pourrait faire sa propagande librement pourvu qu'il reste toujours dans la légalité.

Or, l'UAARU, contre lequel le gouvernement n'avait pour tant aucun grief variable, vit le 23/5/60 le siège saccagé par les parachutistes belges, sa trésorerie mise à sac et ses membres influents dépouillés de leur économie personnelle.

Voici la liste des biens injustement confisqués :

La caisse du Parti :	100.000 Frs
Ruhandamilindi :	90.000 Frs
Kayonbya :	28.000 Frs
Kajuga :	20.000 Frs et une camionnette neuve
Mutsinzi :	49.000 Frs
Kanyumugenge :	7.000 Frs
Ndimbati :	30.000 Frs
Bigaba :	8.000 Frs
Bisugire	7.000 Frs
Mpogoma	20.000 Frs
Sarushi :	20.000 Frs
Le total est de :	379.000 Frs

En plus de ça nous n'acceptons pas le conseil spécial créé de toutes pièces par l'Administration tutélaire contre la volonté de la population rwandaise.

En attendant que vous mettiez la chose en ordre veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire de l'ONU l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'UAARU NTABANA BIRARO Georges.- (signé : illisible)

Une copie de la présente est envoyée :

Au Ministre des affaires africaines à Bruxelles (Belgique)

Au Résident général du Rwanda-Urundi à Usumbura

Au Résident spécial du Rwanda à Kigali (Rwanda).

A l'Administrateur de Territoire de Eyumba (Rwanda)
